



EUROPEAN BUILDERS CONFEDERATION

La voix des artisans et PME de la construction en Europe

FR

COMMUNIQUE
PRESSE

2 septembre 2010

Pour diffusion immédiate

EFFICACITE ENERGETIQUE

Premier pas au Parlement mais beaucoup reste à faire selon les PME de la construction en Europe

Bruxelles, 2 septembre 2010

Aujourd'hui, la commission Industrie du Parlement européen a voté la réaffectation des fonds non utilisés du Plan de relance économique européen (114 millions d'euro) à des projets dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. EBC – la voix des artisans et des PME de la construction en Europe – accueille favorablement cette première décision d'allouer directement des fonds européens à l'efficacité énergétique étant donné l'importance du soutien public pour encourager les investissements en faveur de la performance énergétique.

« Les bâtiments représentent 40% de la consommation énergétique en Europe, le secteur de la construction emploie 14 millions de personnes et crée plus de 10% du PIB de l'UE. Par conséquent, investir dans des projets d'efficacité énergétique est crucial non seulement pour améliorer la protection de notre climat et la sécurité énergétique mais aussi pour soutenir les PME aux niveaux régional et local. Dans la situation économique actuelle, le soutien public est essentiel et ce, de manière urgente, pour inciter ces investissements indispensables à l'avenir » a expliqué Andrea Marconi, Président d'EBC.

Le Président d'EBC a cependant fait remarquer que **« les fonds alloués demeurent très limités. Nous appelons donc les Etats membres à également faire un meilleur usage du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), qui permet de financer des travaux de rénovation pour améliorer l'efficacité énergétique dans les logements privés. »** Actuellement, les Etats membres peuvent allouer jusqu'à 4% du FEDER dans des projets d'efficacité énergétique, mais ces 4% ne sont pas entièrement utilisés. Il est essentiel d'augmenter ce montant et d'encourager fortement son utilisation. Les autres fonds non utilisés dans le domaine de l'énergie et du changement climatique devraient également être affectés à cette fin.

*** fin ***

« European Builders Confederation – E.B.C. » créée en 1990, est une organisation professionnelle européenne représentant les Artisans et les P.M.E. appartenant au secteur de la construction. A travers ses organisations nationales membres, E.B.C. représente 2 millions d'Artisans et de PME.

Le secteur de la construction est d'une importance fondamentale pour l'Economie européenne. Avec 2,7 millions d'entreprises, un chiffre d'affaires de presque 1300 milliards d'euros et une population occupée de 14 millions de personnes, ce secteur contribue à la réalisation de 10% du Produit Intérieur Brut de l'Union Européenne.

99% des PME (moins de 250 salariés) forment le secteur de la construction en Europe et réalisent 80% du chiffre d'affaires. Les petites entreprises (moins de 50 salariés) assurent à elles seules 60% de la production et emploient 70% de la population active du secteur.

Information à la presse

Pour toute question, veuillez contacter Riccardo Viaggi, Secrétaire Général d'EBC

riccardo.viaggi@eubuilders.org

+32 (0)2 280 1650

E.B.C, Rue Jacques de Lalaing, 4 B- 1040 Brussels

Tel: +32 (0)2 514.23.23 Fax: +32(0)2 514.00.15

secretariat@eubuilders.org

www.eubuilders.org